

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

### SOMMAIRE :

- 1- SITUATION ET PRÉSENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS
- 2- L'ACCÈS À L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS
- 3- LA DÉAMBULATION AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS
- 4- LA SIGNALÉTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS
- 5- LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU PERSONNEL D'ACCUEIL
- 6- LA BANQUE D'ACCUEIL ACCESSIBLE & LES DOCUMENTATIONS ACCESSIBLES À DISPOSITION
- 7- LES SYSTÈMES D'AIDE À DISPOSITION
- 8- LES INFORMATIONS DÉTENUES À NOTRE DISPOSITION SELON DEMANDES
- 9- LE WC PMR
- 10- L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS PROPOSÉES
- 11- DÉCOUVRIR L'OFFRE ACCESSIBLE DU TERRITOIRE
- 12- ANNEXES
  - a. Notification de la Commission pour le Droit d'usage de la Marque Tourisme & Handicap
  - b. Renouvellement de la Location de la Plaque Tourisme & Handicap 2024-2029
  - c. Validation de la fiche Accès Libre pour l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots
  - d. Programmes et certificats de réalisation des formations « Accueil des personnes en situation de handicap »
  - e. Attestation de fin de formation « Approche des singularités »
  - f. Attestation de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes en situation de handicap
  - g. Devis n°1 Formation Langue des Signes française
  - h. Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées »
  - i. Mode d'instruction de la Boucle à Induction Magnétique
  - j. Échanges mail Service Bâtiment attestant des classements et règles d'accessibilité de l'ERP
  - k. Diagnostic sur l'état et la conformité des règles d'accessibilité de l'ERP

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

Ce registre a pour objectif d'informer le public du degré d'accessibilité de l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots dans son entièreté.

## 1- SITUATION ET PRÉSENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS

L'accueil de l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots se trouve au 1 place de la Méditerranée à Palavas-les-Flots, au rez-de-chaussée de l'ERP de 1<sup>ère</sup> catégorie nommé « Le Phare de la Méditerranée » de 12 étages.

Ses bureaux sont à la fois présents au rez-de-chaussée, au 1<sup>er</sup> étage (au niveau de la mezzanine) et au 5<sup>ème</sup> étage (étage privé).

Son pôle Congrès se compose au 1<sup>er</sup> étage (au niveau de la mezzanine) d'un amphithéâtre de 196 places assises et de 4 places PMR situé, et au 2<sup>ème</sup> étage de 3 salles de réunion modulables pouvant accueillir chacune jusqu'à 30 personnes.

L'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots est de catégorie 1.

Il accueille le public tout au long de l'année et est accessible aux différents publics en situation de handicap.

En 2023, l'Office de Tourisme de Palavas-les-Flots a renouvelé la marque Tourisme & Handicap pour les déficiences visuelle, auditive, mentale et motrice.

## 2- L'ACCÈS A L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS

Trois places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sont disponibles juste devant la rampe d'accès fixe. Le plan incliné dispose de mains courantes et de rebords de chaque côté pour éviter les chutes.

De plus, trois places sont en zone bleue : les détenteurs de la carte mobilité inclusion stationnement (CMI) peuvent y stationner gratuitement sur présentation de leur carte au niveau de leur tableau de bord.

Pour accéder à l'entrée, une rampe d'accès de moins de 20m est disponible à droite de l'établissement, et un escalier de 6 marches est présent en face de l'établissement.

L'entrée la plus centrale est une porte tambour non accessible aux usagers en fauteuil roulant, d'un rayon d'1m30 sans ressaut.

L'entrée secondaire (ou entrée principale pour les personnes à mobilité réduite et les personnes

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

avec poussette) est une porte battante, de 100cm de largeur sans ressaut.

Les aires de manœuvres des portes sont disponibles à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pour les personnes désireuses d'avoir de l'aide de la part du personnel d'accueil de l'Office de Tourisme pour ouvrir la porte battante, un système d'interphone avec sonnette d'alarme a été installé et est situé sur la droite de la poignée d'entrée.

Les surfaces vitrées sont munies d'une bande de vigilance.

### **3- LA DÉAMBULATION AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS**

Dans l'espace accueil, l'allée structurante dispose d'une largeur supérieure à 1,20 m et des espaces de manœuvres avec possibilité de demi-tour sont disponibles dans les différents espaces.

Le cheminement est indiqué par une bande de guidage au sol.

Il est possible de déambuler vers la banque d'accueil, la boutique, la bibliothèque, les toilettes (privés, ouverts sur demande pour les personnes en situation de handicap) et les ascenseurs pour se rendre au site panoramique (avec accès au pont promenade, au bar et au restaurant). L'éclairage est suffisant dans ces zones, et se déclenche automatiquement pour accéder au WC PMR.

L'espace bibliothèque et boutique présentent sur des étagères des documentations et produits préhensibles à plus de 130cm de hauteur, mais le personnel se tient disponible en cas de besoin.

### **4- LA SIGNALÉTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME & DES CONGRÈS DE PALAVAS-LES-FLOTS**

La signalétique est présente dès l'extérieur du bâtiment avec des pictogrammes PMR et poussettes au milieu des bandes de signalisation et sur la porte d'accès PMR.

A l'intérieur, des panneaux d'affichage adhésifs ont été positionnés sur des piliers en béton :

- Le 1<sup>er</sup> présente des logos (celui des Offices de Tourisme, de la marque Tourisme & Handicap, de la WIFI et de la boucle magnétique), les prestations proposées, les numéros d'urgence, la présence d'un défibrillateur et la direction pour sortir de l'établissement avec un engin roulant.
- Le 2<sup>ème</sup> reprend les logos cités au-dessus, un descriptif du site panoramique, la mention « Accès payant » et la direction de la sortie.

## 5- LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU PERSONNEL D'ACCUEIL

Dans le cadre de l'obtention de la marque Tourisme et Handicap, l'équipe de l'Office de Tourisme a une référente label « Tourisme & Handicap ». Elle a bénéficié de deux formations :

- 1<sup>ère</sup> formation de deux modules sur l'« Accueil des personnes en situation de handicap » et le « Recensement de l'offre handicap » ;
- 2<sup>ème</sup> formation sur l'« Approche des singularités ».

*Les attestations de formation sont disponibles en annexe.*

Le personnel de l'Office de Tourisme est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à la connaissance des différents types de handicap et des problématiques rencontrées.

Une formation a été dispensée le lundi 7 avril 2025 de 14h à 17h par la responsable Tourisme & Handicap à destination des conseillers en séjour.

Les documents support ont été enregistré sur notre serveur en interne pour être consultables à tout moment.

- Nos outils de sensibilisation à destination des conseillers en séjour pour l'accueil des personnes en situation de handicap :
  - Magazine du département « Vivre le handicap »
  - Dossiers reliés avec les présentations PowerPoint des formations sur le handicap suivies
  - Guides d'accueil des personnes en situation de handicap
    - Fiches de « Handilearning – Pour un autre regard sur le handicap » détaillant chaque type de handicap (définition, origines et causes, exemples, facteurs handicapants, répercussions sur la vie sociale et professionnelle, modes de compensation)
    - Fiches mémo pour chaque type de handicap réalisées par les soins de la référente « Tourisme & Handicap » de l'Office de Tourisme (différentes formes se rattachant au type de handicap, chiffres clés, causes, difficultés générales rencontrées...)
    - « Guide de l'accueil du public en situation de handicap » du CNISAM
    - « Bien accueillir les personnes handicapées » de la DMA
- L'accueil en Langue des Signes Française :

L'Office de Tourisme a fait une demande de devis pour former son équipe Accueil à la Langue des Signes Française. L'objectif étant que les conseillers en séjour aient les bases pour accueillir convenablement et s'avoir renseigner à minima les personnes sachant signées.

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## 6- LA BANQUE D'ACCUEIL ACCESSIBLE & LES DOCUMENTATIONS ACCESSIBLES À DISPOSITION

Notre banque d'accueil a une partie surbaissée pour les Usagers en Fauteuil Roulant (UFR). Les dimensions de la banque accessible sont les suivantes (Longueur x largeur x Hauteur) : 111 cm x 103 cm x 30 cm (avancée de la tablette sans renforcement).

Sur la banque d'accueil accessible surbaissée est placé un présentoir contenant des documentations touristiques accessibles de notre territoire et des territoires aux alentours. Sont disponibles en libre consultation sur place :

- Des guides Tourisme & Handicap par destination citant les sites et équipements touristiques labellisés : Destination Montpellier Petite Camargue, Pays de Thau & Cévennes – Pic Saint Loup
- Des guides Tourisme Hérault : Activités nautiques accessibles et Une journée à la plage pour tous
- Un article sur l'outil numérique de valorisation de l'offre touristique et d'aide à la mobilité du département : Hérault Mobility
- Les guides accessibles de : notre commune (Palavas-les-Flots) et la commune de Mauguio-Carnon

## 7- LES SYSTÈMES D'AIDE À DISPOSITION

Pour répondre aux besoins de notre clientèle, nous détenons des outils d'aide à la compréhension qui facilitent l'accès à l'information pour tous :

- Une boucle à induction magnétique (mode d'instruction présent en annexe)
- L'outil LISIO, solution d'inclusion numérique et de sobriété disponible sur notre site internet, proposant :
  - o Un affichage sur-mesure : handicaps, dyslexie, daltonisme...
  - o Un confort de navigation : seniors, inexpérience, fatigue...
  - o Une synthèse vocale
  - o Des traductions : jusqu'à 28 langues
  - o Des alternatives palliant aux zones bas débit et à notre impact carbone

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## 8- LES INFORMATIONS DÉTENUES À NOTRE DISPOSITION SELON DEMANDES

Pour pouvoir renseigner au mieux notre clientèle, nous avons créé et référencé des sites et de la documentation répondant aux besoins spécifiques que peuvent avoir les personnes en situation de handicap. Ce référencement est présent sur notre serveur en interne.

En voici le détail :

- Sites spécialisés portant sur plusieurs thématiques (mobilité-déplacements, emploi, hébergements, locations, mise en conformité, santé, social, sport & loisirs, vacances)
- Contacts utiles (associations, correspondants accessibilité, instances politiques et structures gouvernementales/étatiques, numéros d'urgence...)
- Guides accessibles des communes et territoires environnants traitant de l'information touristique
- Photos aériennes des principaux sites de la station pour pouvoir orienter les personnes ayant une mémoire/préférant une approche visuelle

## 9- LE WC PMR

Le WC PMR dispose d'une porte avec poignée préhensible, et une barre d'appui fixe sur la porte pour la fermer située à 80cm du sol.

En entrant dans les sanitaires :

- Sur la gauche en entrant dans les sanitaires : une table à langer repliée et fixée au mur
- Sur la droite dans un renforcement : le lavabo à 80cm du sol avec miroir
- Sur la gauche du lavabo, fixés sur le mur : deux dérouleurs (un pour l'essuie-main, l'autre pour le papier hygiénique)
- Sur la gauche du WC : une barre d'appui fixe côté mur
- Sur la droite du WC : un espace de manœuvre d'1m de largeur (comprenant une étagère murale en verre de 20cm située à 80cm du sol) sur 2,10m de profondeur

## 10- L'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Le service Animation de l'Office de Tourisme propose des visites guidées groupes et individuelles et des ateliers créatifs pour enfants de 4 à 12 ans.

En fonction du degré d'autonomie des personnes et du type de contenus qu'elles souhaitent avoir, il est parfois possible d'orienter vers certaines visites et d'adapter le parcours en conséquence.

Les guides conférenciers sont sensibilisés à l'ensemble des handicaps.

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

Pour ce qui est des ateliers créatifs pour enfants, il est nécessaire de contacter l'accueil de l'Office de Tourisme afin de déterminer en fonction du handicap décrit si l'activité est réalisable.

Le tarif des visites guidées est de 3€ pour les 12 ans et moins, et de 5€ pour les personnes âgées de plus de 12 ans. La gratuité s'applique pour les personnes détenant une CMI et pour les palavasiens.

Le tarif des ateliers créatifs est de 4€.

Nous avons 7 visites guidées permanentes :

- **Les coulisses du Phare** : « Partez à la découverte de cet édifice chargé d'histoire. Prenez de la hauteur en découvrant son palais des congrès et sa vue panoramique à 360° à 34 mètres. » *Durée : 1 heure*

> Visite accessible pour :

- Les usagers en fauteuil roulant (manuel ou électrique) ;
- 1 individu ayant besoin de se tenir assis la majorité du temps de visite (car présence d'un pouf) ;
- Les personnes malentendantes appareillées avec la boucle T ;
- Les personnes sourdes avec des accompagnants sachant signés pour retranscrire les commentaires du guide-conférencier ;
- Les personnes mal ou non voyantes si présence d'un accompagnant (pas de cartes imprimées 3D pour la lecture de paysage disponible) ;
- Personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

A noter que les visites guidées actuelles n'ont pas été élaborées en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental. Une réflexion plus approfondie et des aménagements adaptés seraient nécessaires pour garantir une accessibilité optimale et une expérience enrichissante pour tous.

- **L'esprit Palavasien** : « Partez à la découverte des sites incontournables de la ville, et mettez-vous dans la peau d'un palavasien et de ses aventures. » *Durée : 2 heures*

> Visite accessible pour :

- Les usagers en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant déambuler sans présence de dénivelé pendant moins d'un kilomètre sur des routes goudronnées, et une promenade et un quai avec un revêtement lisse ;
- Les personnes pouvant se tenir debout pendant toute la durée de la visite et marcher un peu moins d'un kilomètre ;
- Les personnes malentendantes appareillées avec la boucle T ;
- Les personnes sourdes avec des accompagnants sachant signés pour retranscrire les commentaires du guide-conférencier ;
- Les personnes mal ou non voyantes si présence d'un accompagnant (pas de cartes

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

imprimées 3D pour la lecture de paysage disponible, ni de bande de guidage correspondant au traçage du parcours emprunté) ;

- Personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

A noter que les visites guidées actuelles n'ont pas été élaborées en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental. Une réflexion plus approfondie et des aménagements adaptés seraient nécessaires pour garantir une accessibilité optimale et une expérience enrichissante pour tous.

- **Le charme de la nature** : « Cap vers les lagunes pour une balade facile de 4 km environ. Accompagné(e.s) d'un guide-conférencier, vous pourrez découvrir la richesse des étangs qui bordent Palavas. Observez, sentez, écoutez, touchez : tous les sens seront mis en éveil pour vivre une expérience 100 % authentique ! ». *Durée : 2 heures*

> Visite accessible pour :

- Les usagers en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant déambuler sans

présence de dénivelé pendant 4 kilomètres sur des routes goudronnées et en terre battue, et une promenade et un quai avec un revêtement lisse ;

- Les personnes pouvant se tenir debout pendant pratiquement toute la durée de la visite et marcher pendant 4 kilomètres ;

- Les personnes malentendantes appareillées avec la boucle T ;

- Les personnes sourdes avec des accompagnants sachant signés pour retranscrire les commentaires du guide-conférencier ;

- Les personnes mal ou non voyantes si présence d'un accompagnant (pas de cartes imprimées 3D pour la lecture de paysage disponible, ni de bande de guidage correspondant au traçage du parcours emprunté) ;

- Personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

A noter que les visites guidées actuelles n'ont pas été élaborées en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental. Une réflexion plus approfondie et des aménagements adaptés seraient nécessaires pour garantir une accessibilité optimale et une expérience enrichissante pour tous.

- **L'art de la pêche palavasiennne** : « Découvrez l'histoire fascinante de la pêche à Palavas-Les-Flots, où le passé maritime se mêle à un riche patrimoine culturel. Au cours de cette visite guidée, vous explorerez les techniques de pêche traditionnelles qui façonnent la vie locale et profiterez de nombreuses anecdotes sur la vie d'autrefois. Plongez dans l'univers des pêcheurs ! ». *Durée : 2 heures*

> Visite accessible pour :

- Les usagers en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant déambuler sans

présence de dénivelé pendant 4 kilomètres sur des routes goudronnées et en terre battue, et une promenade et un quai avec un revêtement lisse ;



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

- Les personnes pouvant se tenir debout pendant pratiquement toute la durée de la visite et marcher pendant 4 kilomètres ;
- Les personnes malentendantes appareillées avec la boucle T ;
- Les personnes sourdes avec des accompagnants sachant signés pour retranscrire les commentaires du guide-conférencier ;
- Les personnes mal ou non voyantes si présence d'un accompagnant (pas de cartes imprimées 3D pour la lecture de paysage disponible, ni de bande de guidage correspondant au traçage du parcours emprunté) ;
- Personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

A noter que les visites guidées actuelles n'ont pas été élaborées en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental. Une réflexion plus approfondie et des aménagements adaptés seraient nécessaires pour garantir une accessibilité optimale et une expérience enrichissante pour tous.

- **La belle époque de l'Architecture** : « Remontez le temps avec cette visite thématique qui vous propose de découvrir l'évolution de l'urbanisation de Palavas-les-Flots et les différents styles d'architecture présents dans la commune (maisons de pêcheurs, Art Nouveau...).  
Vous en apprendrez davantage sur la vie quotidienne des habitants du XIXème siècle et sur le développement du tourisme ». *Durée : 2 heures*

> Visite accessible pour :

- Les usagers en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant déambuler sans présence de dénivelé sur moins d'un kilomètre sur des routes goudronnées, et une promenade et un quai avec un revêtement lisse ;
- Les personnes pouvant se tenir debout pendant pratiquement toute la durée de la visite et marcher sur moins d'un kilomètre ;
- Les personnes malentendantes appareillées avec la boucle T ;
- Les personnes sourdes avec des accompagnants sachant signés pour retranscrire les commentaires du guide-conférencier ;
- Les personnes mal ou non voyantes si présence d'un accompagnant (pas de cartes imprimées 3D pour la lecture de paysage disponible, ni de bande de guidage correspondant au traçage du parcours emprunté) ;
- Personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

A noter que les visites guidées actuelles n'ont pas été élaborées en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental. Une réflexion plus approfondie et des aménagements adaptés seraient nécessaires pour garantir une accessibilité optimale et une expérience enrichissante pour tous.

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

- **Le cinéma à Palavas :** « Lors de ce nouveau parcours thématique, venez observer la ville sous un nouveau regard : celui de la télé et du cinéma ! Explorez avec nous les coulisses et les secrets des films et séries tournés à Palavas-les-Flots ». *Durée : 2 heures*

> Visite accessible pour :

- Les usagers en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant déambuler sans présence de dénivelé sur moins d'un kilomètre sur des routes goudronnées, et une promenade et un quai avec un revêtement lisse ;
- Les personnes pouvant se tenir debout pendant pratiquement toute la durée de la visite et marcher sur moins d'un kilomètre ;
- Les personnes malentendantes appareillées avec la boucle T ;
- Les personnes sourdes avec des accompagnants sachant signés pour retranscrire les commentaires du guide-conférencier ;
- Les personnes mal ou non voyantes si présence d'un accompagnant (pas de cartes imprimées 3D pour la lecture de paysage disponible, ni de bande de guidage correspondant au traçage du parcours emprunté) ;
- Personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

A noter que les visites guidées actuelles n'ont pas été élaborées en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental. Une réflexion plus approfondie et des aménagements adaptés seraient nécessaires pour garantir une accessibilité optimale et une expérience enrichissante pour tous.

- **Palavas durant la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale :** « Partez avec nous à la découverte de l'histoire tourmentée de Palavas-Les-Flots pendant la Seconde Guerre mondiale. Vous découvrirez le quotidien des Palavasiens sous l'Occupation : Comment ont-ils vécu la Drôle de guerre ? Comment certains ont-ils vécu la résistance ? Nos guides révéleront des secrets insoupçonnés ». *Durée : 2 heures*

> Visite accessible pour :

- Les usagers en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant déambuler sans présence de dénivelé sur moins d'un kilomètre sur des routes goudronnées, et une promenade et un quai avec un revêtement lisse ;
- Les personnes pouvant se tenir debout pendant pratiquement toute la durée de la visite et marcher sur moins d'un kilomètre ;
- Les personnes malentendantes appareillées avec la boucle T ;
- Les personnes sourdes avec des accompagnants sachant signés pour retranscrire les commentaires du guide-conférencier ;
- Les personnes mal ou non voyantes si présence d'un accompagnant (pas de cartes imprimées 3D pour la lecture de paysage disponible, ni de bande de guidage correspondant au traçage du parcours emprunté) ;
- Personnes souffrant d'un handicap psychique ou mental.

A noter que les visites guidées actuelles n'ont pas été élaborées en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental. Une

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

réflexion plus approfondie et des aménagements adaptés seraient nécessaires pour garantir une accessibilité optimale et une expérience enrichissante pour tous.

## 11- DÉCOUVRIR L'OFFRE ACCESSIBLE DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'obtention de la marque d'État Tourisme et Handicap, un travail de recensement de l'offre accessible a été collectivement mené. L'objectif étant de pouvoir renseigner tout au long de l'année, de manière fiable et précise, le niveau d'accessibilité :

- Pour venir jusqu'à notre station et se déplacer en transports en commun aux alentours ;
- Une carte pour se situer, situer les parkings, un listing des places de stationnement PMR, et un recensement des toilettes en libre-service présents sur la commune ;
- Pour venir au sein de notre établissement ;
- Des lieux d'accueil de la commune (à la base fluviale et aux ports, à l'aire de camping-car, auprès des hébergeurs professionnels) ;
- Des plages ;
- Des activités nautiques ;
- Des loisirs terrestres ;
- Des activités culturelles
- Des promenades, parcs et pistes cyclables.

Toutes ces informations sont à retrouver dans notre guide accessible, édité chaque année, et présent sur notre site internet dans la rubrique « Documentations ». Y sont recensées en plus comme informations utiles une liste non exhaustive de numéros d'urgence.

Vous pouvez consulter le Registre Public d'Accessibilité à l'accueil de l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots, ainsi que sur notre site internet.

# PALAVAS <sup>LES</sup> FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe a : Notification de la Commission pour le Droit d'usage de la Marque Tourisme & Handicap



Affaire suivie par: Annouck FORCADELL



## NOTIFICATION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

À l'attention de Mme Laure PASQUET, représentant l'établissement  
Office de Tourisme et des Congrès de Palavas-Les-Flots, situé à 34250  
PALAVAS-LES-FLOTS.

Suite à l'évaluation du 02/11/23, et à son examen par la commission territoriale  
d'attribution de la Marque du 17/11/23, j'ai le plaisir de vous notifier le droit  
d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP à compter de ce jour et selon  
la déclinaison suivante :

- Handicap Auditif
- Handicap Mental
- Handicap Moteur
- Handicap Visuel

La Direction Générale des Entreprises ainsi que les membres de la commission  
territoriale d'attribution de la Marque vous félicitent pour cette labellisation !

La Direction Générale des Entreprises souhaite vous faire part des  
commentaires suivants :

Favorable pour les 4 types de handicaps - Renouvellement

Nous vous invitons à mettre en oeuvre les points d'amélioration identifiés  
par l'évaluateur(s) et les éventuelles modalités du suivi qualité défini par la  
commission territoriale, précisés en annexe de cette notification. Le maintien

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



Affaire suivie par: Annouck FORCADELL

de ce droit d'usage implique le respect du Règlement d'usage de la Marque TOURISME & HANDICAP, notamment en ce qui concerne la valorisation de la Marque (supports de communication, site internet, plaque). Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez louer une plaque « Tourisme & Handicap » auprès de : L'Association Tourisme et Handicaps - 15 avenue Carnot – 75017 Paris - Tél : 01 44 11 10 41 - [ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr](mailto:ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr)

Le 17/11/23

Christophe STROBEL

sous-directeur tourisme - DGE

# PALAVAS <sup>LES</sup> FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe b : Renouvellement location plaque Tourisme & Handicap 2024-2029



[www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)



OFFICE DE TOURISME  
PHARE DE LA MEDITERRANEE  
34250 PALAVAS LES FLOTS

FACTURE  
FAC/PL-23-12-201

RENOUVELLEMENT	
Location de la plaque « Tourisme & Handicap »	200.00 €
TVA 20 %	40.00 €
TOTAL	240.00 €
	Deux cent quarante euros

Paris, le 19 décembre 2023

Siret : 43941802100051 - TVA Intracommunautaire FR 19 439418021

Location de la plaque pour la durée de 5 ans à partir de la date de notification de l'attribution ou du renouvellement de la Marque Tourisme & Handicap

Virement IBAN : FR76 3000 4008 2200 0101 0784 566  
BIC : BNPA FR PP XXX

Association Tourisme et Handicaps : 15, avenue Carnot 75017 Paris  
Téléphone : 01 44 11 10 41 - E-mail : [ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr](mailto:ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr)  
Association régie par la loi 1901

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

Annexe c : Validation de la fiche Accès Libre pour l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots



Merci ! 🎉

La fiche est publiée. Merci pour votre contribution.

Ajoutez un nouvel établissement



## Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots

Office du tourisme

Place de la Méditerranée 34250 Palavas-les-Flots

[Site internet](#)

[04 67 07 73 34](tel:0467077334)

[Écrire un message](#)

[Agrandir la carte](#)

### Informations sur l'accessibilité - mises à jour le 1 octobre 2024



#### Filtres des informations par besoin

Difficulté à voir

Difficulté à marcher

En fauteuil roulant

Difficulté à entendre

Difficulté à comprendre

#### 🚗 Transport et stationnement

- Transport en commun à proximité :  
« Ligne 1 de bus de la compagnie Transp'or Pays de l'Or, arrêt "Hôtel de ville" à 200m de l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots. »
- Places de parking au sein de l'établissement comprenant des places adaptées et réservées
- Places de parking à proximité comprenant des places adaptées et réservées

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## **A** Chemin vers l'entrée

- Bande de guidage
- Chemin extérieur de plain pied
- Revêtement adapté au passage d'un fauteuil roulant
- Présence d'une pente légère de longueur longue
- Pas de dévers
- Largeur minimale de 90 cm sur tout le chemin

## **E** Entrée

- Entrée bien visible
- Pas de balise sonore
- Porte manuelle battante
- Largeur d'au moins 80 cm
- Porte vitrée avec éléments contrastés sur la partie vitrée
- Entrée de plain pied
- Aide humaine possible
- Visiophone
- Présence d'une entrée dédiée aux personnes en situation de handicap :  
« Entrée principale : Porte tambour non accessible aux usagers en fauteuil roulant, d'un rayon d'1m30 sans ressaut. Entrée secondaire (ou entrée principale pour les personnes à mobilité réduite et les personnes avec poussette) : Porte battante, de 100cm de largeur sans ressaut, indiquée plus haut. »

## **A** Accueil et équipement

- Accueil à proximité directe de l'entrée
- Chemin vers l'accueil de plain pied
- Largeur minimale de 90 cm sur toute la circulation menant à l'accueil
- Personnels sensibilisés ou formés
- Pas d'audiodescription
- Présence d'équipement d'aide à l'audition et à la compréhension : boucle à induction magnétique
- Toilettes adaptées

**Voulez-vous améliorer la qualité des informations ?**



# PALAVAS <sup>LES</sup> FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

Améliorer ces informations

Confirmer que les informations sont à jour

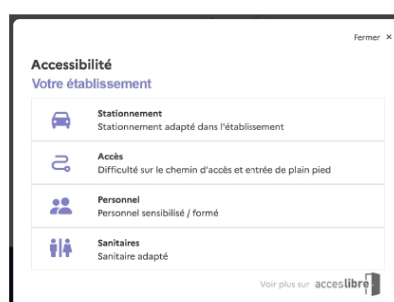
Signaler un problème ou une erreur

## Vous voulez suivre les évolutions de cette fiche ?

Fiche créée par **SabrinaR**, le  
5/12/2023  
Dernière mise à jour le 1/10/2024

► [Voir l'historique](#)

Désabonnez vous des mises à jour



## Voulez-vous partager ces informations sur votre site ?

En un copier-coller, affichez les informations principales de votre établissement.

Comment faire ?



acceslibre a pour objectif de recenser l'accessibilité de tous les lieux recevant du public et de partager ces informations le plus largement possible.

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

[cohesion-territoires.gouv.fr](http://cohesion-territoires.gouv.fr)

[beta.gouv.fr](http://beta.gouv.fr)

[data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)

[Accessibilité : partiellement conforme](#) | [Statistiques](#) | [Jeu de données](#) | [Schéma](#) | [API](#) | [Documentation technique](#) | [Code source](#) | [Mentions légales](#) | [Contactez nous](#)

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous licence etalab-2.0

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe d : Programmes et certificats de réalisation des formations « Accueil des personnes en situation de handicap »



## Accueil des personnes en situation de handicap : module 1

Lieu de la formation : Montpellier

Durée : 2 jours

Nombre total d'heures de formation : 14

Date(s) : 6 et 7 février

### Tarif, cible et objectifs

#### Tarif de la formation

435 € net de taxes.

*Pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :*

*N° de Déclaration d'Activité : 76340953834*

*N° SIRET : 83203963000039*

*Salariés de droit privé des organismes institutionnels du tourisme, n'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge auprès de l'AFDAS ! Sans convention de formation à jour dans l'espace Afdas, le CRTL au moment de la facturation, se verra dans l'obligation de facturer directement la structure.*

#### Finalité

Mieux comprendre et accueillir les visiteurs en personne de handicap, obtenir le label TH pour l'VOT

#### Objectifs opérationnels

1. Connaître les grandes familles de handicaps, leurs problématiques et les besoins des personnes en situation de handicap.
2. Faire face aux différents types de déficiences : acquérir les réflexes comportementaux face aux différents types de déficiences
3. Connaître des règles d'accessibilité.
4. Adapter son acte de renseignement écrit ou oral.
5. Appréhender l'esprit de la loi de 2005
6. Connaître la marque Tourisme et Handicap et les démarches à suivre pour y accéder.

#### Public cible

Conseillers en séjour, Responsables Qualité, Directeurs

#### Pré-requis

Aucun.

Mis à jour le 03/01/2023

CRTL Occitanie

1/4

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Caractéristiques et modalités

- **Durée** : 2 journées
- **Nombre d'heures** : 14 heures
- **Dates** : 6 et 7 février
- **Nombre de personnes** (minimum - maximum) : 6 - 16
- **Horaires** : 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- **Lieu** : Montpellier
- **Code action** : 27020

### Accessibilité?

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous de?finissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapte?.

### Modalités d'accès

Inscription en ligne via le formulaire ci-dessous.

### Délai d'accès

Les formations du CRTL Occitanie sont accessibles de leur mise en ligne jusqu'à 15 jours avant la 1ère journée de formation (temps requis pour confirmation de la session et envoi des convocations). Passé ce délai, il est préférable de prendre contact avec le service formation pour s'enquérir des éventuelles places disponibles et des possibilités d'inscriptions en ligne.

### Contacts

Sylvie Bonnefoy au **04 30 63 84 25** ou [formation@crtoccitanie.fr](mailto:formation@crtoccitanie.fr)

## Intervenants

### Comité de Liaison et de Coordination des Personnes en situation de Handicap (CLCPH)

Le CLCPH a depuis 2016 une expertise dans le domaine du respect des normes d'accessibilité et des règles sociales. Ce collectif forme des agents territoriaux dans l'objectif d'accueillir le public en situation de handicap sur les offices de tourisme. Ils favorisent ainsi l'accessibilité et le vivre ensemble en société.

**Geneviève Lemonnier** : 20 ans de formation au sein des rectorats comme conseillère technique du recteur. Etudes de poste et adaptation pour personnel en situation de handicap. Instructeur SST .

**Philippe Natarianni**, formateur BNMPs, ECOS ( Examen Clinique à Objectifs Structurés), faculté de médecine de Montpellier . Formateur SST .

**Jacky Lalalud et Gilles Grange** formateur accessibilité du CLCPH et commission accessibilité Montpellier.

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Moyens mis à disposition et méthodes pédagogiques

### Moyens mis à disposition

Apports de connaissance, travail de groupe, études de cas, mises en situation.

### Méthodes pédagogiques :

Méthode participative, Brainstorming interactif sur l'accueil, jeu de rôle des agents et des formateurs sur l'accueil des personnes en situation de handicap, groupe d'échange de pratiques sur les différents accueils.

### Suivi

Feuille d'émargement, certificat de réalisation, Attestation individuelle de fin de formation.

**Suivi post formation :** Lien post formation par visio-conférence possible pour un groupe et par mail pour des questions individuelles. Contact téléphonique du formateur référent.

### Evaluation

- 1. Evaluation amont :**  
Fiche d'évaluation des connaissances liées aux types d'handicap
- 2. Evaluation des acquis des stagiaires :** QCM sur le module 1
- 3. A l'issue de la formation :**  
Evaluation à chaud individuelle (écrite). Elle permet de mesurer le taux de satisfaction.
- 4. Evaluation à froid :**  
Questionnaire écrit entre 3 et 6 mois pour mesurer la mise en pratique des acquis en situation professionnelle par le CRTL.

## Programme

### Jour 1 : 9h00-12h30

- Présentation de l'Association ATH
- Objectifs
- Contraintes et avantages
- Aspect économique du label
- Film « Tourisme & Handicaps »
- Rôle des OT
- Labellisation des Offices de Tourisme
- Pré requis / Objectifs
- Savoir identifier (recensement) l'offre adaptée en fonction de la déficience et savoir la présenter
- Conception de documents et informations adaptées.

### Jour 1 : 14h00-17h30

- Présentation de la déficience visuelle
- Attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle.
- Documentaire sur l'accessibilité des ERP
- Mise en situation pratique, déficience motrice et visuelle.

Mis à jour le 03/01/2023

CRTL Occitanie

3/4

# PALAVAS <sup>LES</sup> FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Questions/Réponses

- Feuille d'évaluation de la formation
- Film « Sensibilisation à l'aménagement extérieur »
- Présentation de la déficience mentale
- Attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle

## Questions diverses.

### Jour 2 : 09h00-12h30

- Présentation de la déficience auditive
- Attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle
- Présentation et étude d'un document en langage des signes
- Présentation de la déficience motrice
- Attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle.

### Jour 2 : 14h00-17h30

- Attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle, mise en situation.

Remise du QCM à choix multiple, module 1

Questions diverse.

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Accueil des personnes en situation de handicap : module 2 Recensement de l'offre handicap

Lieu de la formation : Montpellier

Durée : 2 jours

Nombre total d'heures de formation : 14

Date(s) : 13 et 14 novembre

### Tarif, cible et objectifs

#### Tarif de la formation

435 € net de taxes.

*Pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :*

*N° de Déclaration d'Activité : 76340953834*

*N° SIRET : 83203963000039*

*Salariés de droit privé des organismes institutionnels du tourisme, n'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge auprès de l'AFDAS ! Sans convention de formation à jour dans l'espace Afdas, le CRTL au moment de la facturation, se verra dans l'obligation de facturer directement la structure.*

#### Finalité

Disposer des outils méthodologiques visant à recenser l'offre touristique accessible d'un territoire et concevoir une offre adaptée aux personnes en situation de handicap en utilisant des dispositifs innovants et adaptés

#### Objectifs opérationnels

1. Fournir un accueil adapté et d'apporter l'information la plus fiable possible sur l'existant et sur l'accessibilité.
2. Assurer un rôle de personne ressource et piloter une stratégie d'accessibilité à l'échelle d'un OT
3. Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide de l'offre accessible sur le territoire.

#### Public cible

Conseillers en séjour

#### Pré-requis

Personne ayant suivi le module 1 (de 2 jours) sur l'Accueil des personnes en Situation de Handicap.

Mis à jour le 19/12/2022

CRTL Occitanie

1/4

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Caractéristiques et modalités

- **Durée** : 2 journées
- **Nombre d'heures** : 14 heures
- **Dates** : 13 et 14 novembre
- **Nombre de personnes** (minimum - maximum) : 6 - 16
- **Horaires** : 9h00-12h30 et 14h00-17h30
- **Lieu** : Montpellier
- **Code action** : 27021

### Accessibilité?

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous de?finissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté?.

### Modalités d'accès

Inscription en ligne via le formulaire ci-dessous.

### Délai d'accès

Les formations du CRTL Occitanie sont accessibles de leur mise en ligne jusqu'à 15 jours avant la 1ère journée de formation (temps requis pour confirmation de la session et envoi des convocations). Passé ce délai, il est préférable de prendre contact avec le service formation pour s'enquérir des éventuelles places disponibles et des possibilités d'inscriptions en ligne.

### Contacts

Sylvie Bonnefoy au **04 30 63 84 25** ou [formation@crtoccitanie.fr](mailto:formation@crtoccitanie.fr)

## Intervenants

### Comité de Liaison et de coordination des personnes en situation de handicap (CLCPH)

**Geneviève Lemonnier** : 20 ans de formation au sein des rectorats comme conseillère technique du recteur. Etudes de poste et adaptation pour personnel en situation de handicap. Instructeur SST.

**Philippe Natarianni**, formateur BNMPs, ECOS( Examen Clinique à Objectifs Structurés), faculté de médecine de Montpellier Nîmes. Formateur SST et inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la chaîne des secours. Enseignant centre de formation INITIATIVES Montpellier pour les AES et les éducateurs.

**Jacky Lapalud et Gilles Grange** formateurs accessibilité du CLCPH. Jacky Lapalud, formateur du CLCPH, tourisme Handicap et commission accessibilité Montpellier.



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Moyens mis à disposition et méthodes pédagogiques

### Moyens mis à disposition

Powerpoint de présentation doublé de support papier (pour prise de notes) et clé USB. Modèle de grille d'analyse. Tous les supports sont remis aux participants.

### Méthodes pédagogiques :

Outils pour effectuer le recensement. Les normes d'accessibilité, l'évaluation des obstacles pour les ERP, celles-ci à chaque type de handicap : Auditif, Mental, Moteur, Visuel. Visite d'un ERP et mise en situation de recensement. Atelier d'évaluation en situation de handicap sur le terrain.

### Suivi

Feuille d'émargement, certificat de réalisation, Attestation individuelle de fin de formation.

### Evaluation

- 1. Evaluation amont :**  
questionnaire de positionnement et d'attente des stagiaires
- 2. A la fin de la formation :**  
Evaluation des acquis (QCM)
- 3. A l'issue de la formation :**  
Evaluation à chaud individuelle (écrite). Elle permet de mesurer le taux de satisfaction.
- 4. Evaluation à froid :**  
Questionnaire écrit entre 3 et 6 mois pour mesurer la mise en pratique des acquis en situation professionnelle par le CRTL.

## Programme

### Jour 1 : 9h00-12h30

**Objectif 1 Fournir un accueil adapté et d'apporter l'information la plus fiable possible sur l'existant et sur l'accessibilité**

Rappel de la réglementation et de l'intérêt de la démarche pour un territoire  
Objectif du recensement

### JOUR 1 : de 14h00 à 17h30

**Objectif 2 Assurer un rôle de personne ressource et piloter une stratégie d'accessibilité à l'échelle d'un OT**

Etude des critères à analyser : caractéristiques générales, stationnement, voiries, cheminements, ERP (commerces, restauration, hébergement...), etc  
Etude des grilles par thématiques

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## **JOUR 2 : de 9h00 à 12h30**

### **Objectif 3 Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide de l'offre accessible sur le territoire**

Mise en pratique du recensement de l'offre adaptée, selon la situation de handicaps (cannes blanches, fauteuil roulant, etc...)

Travail par groupe dans un ERP repéré

## **JOUR 2 : de 14h00 à 17h30**

Correction du relevé des grilles et synthèse de l'étude

Remise du QCM module 2

Questions diverses

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



Comité Régional du Tourisme et des Loisirs - Site de Montpellier 64 rue  
ALCYONE CS 79507 34960 MONTPELLIER cedex 2  
Tél.: 04 30 63 84 25 - Fax : - mél : formation@crtoccitanie.fr



UNION EUROPEENNE

Projet cofinancé par  
l'Union européenne.  
L'Europe s'engage avec  
le fond européen de  
développement régional

Mme Sabrina ROUMIEUX  
OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS  
Phare de la Méditerranée - Place de la Méditerranée  
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

Montpellier, le 30 janvier 2023

Fax organisme

## CONVOCAATION A LA FORMATION

### Identification de la Formation

MODULE N°

Intitulé de la formation : Accueil des personnes en situation de handicap : module 1

Dates de la Formation :

06/02/2023  
07/02/2023

Lieu du Stage :

Salle Salle Occitanie

Région Occitanie Pyrénées Méditerranée S Occitanie  
Espace Capdeville, Le millénaire 2  
417 rue Samuel Morse  
CS79507  
34960 Montpellier cedex 2

Heure : 9h 00 à 12h 30 et de 14 h 30 à 17h 30

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039

PJ : Programme, Règlement intérieur, livret d'accueil

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Monsieur Philippe BERTO Directeur général adjoint,  
**représentant légal du dispensateur de formation**  
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

### atteste que

Madame Sabrina ROUMIEUX  
salarié(e) de "OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES 34250 PALAVAS-LES-FLOTS",  
a suivi l'action de formation "Accueil des personnes en situation de handicap : module 1"

### Nature de l'action

- Action de formation
- Bilan de compétences
- Action de VAE
- Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulé sur la période du 06/02/2023 au 07/02/2023  
pour une durée totale de 14 d'heures réalisées (1)

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Montpellier,  
le 10 février 2023

Monsieur Philippe BERTO  
Directeur général adjoint

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 0039

(1) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

**Comité Régional du Tourisme et des Loisirs**  
Site de Montpellier 64 rue ALCYONE CS 79507 34960 MONTPELIER cedex 2  
Siret : 832 039 630 0039 - n° de déclaration O.F. : 76 34 09538 34

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Attestation Individuelle de fin de formation

Je soussigné **Monsieur Philippe BERTO** représentant(e) légal de l'organisme de formation **Comité Régional du Tourisme et des Loisirs**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 76 34 09538 34 auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de la région Occitanie atteste que **Mme Sabrina ROUMIEUX**, OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES 34250 PALAVAS-LES-FLOTS, a suivi la formation intitulée **Accueil des personnes en situation de handicap : module 1** au sein de notre structure, sur la période du **06/02/2023** au **07/02/2023**

Durée de la formation : **14** heures

Intervenant(s) : **Comité de Liaison et de coordination des personnes handicapées - M Philippe NATARIANI**  
**Philippe Natariani**

Objectifs pédagogiques mentionnés dans le programme de formation :

	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Non évalué
1 Connaître les grandes familles de handicaps, leurs problématiques et les besoins des personnes en situation de handicap.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Faire face aux différents types de déficiences : acquérir les réflexes comportementaux face aux différents types de déficiences	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Connaître des règles d'accessibilité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Adapter son acte de renseignement écrit ou oral.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Appréhender l'esprit de la loi de 2005	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Connaître la marque Tourisme et Handicap et les démarches à suivre pour y accéder.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Modalités d'évaluation (examen, test, contrôle continu,...) :

Test de connaissances : 14/20

Signature, cachet de l'organisme

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039

L'organisme de formation

Montpellier, le 10 février 2023

Monsieur Philippe BERTO  
Directeur général adjoint

**Comité Régional du Tourisme et des Loisirs**

Site de Montpellier 64 rue ALCYONE CS 79507 34960 MONTPELLIER cedex 2  
Siret : 832 039 630 00039 - n° de déclaration O.F. : 76 34 09538 34

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



Comité Régional du Tourisme et des Loisirs - Site de Montpellier 64 rue  
ALCYONE CS 79507 34960 MONTPELLIER cedex 2  
Tél.: 04 30 63 84 25 - Fax : - mél : formation@crtoccitanie.fr



UNION EUROPÉENNE

Projet cofinancé par  
l'Union européenne.  
L'Europe s'engage avec  
le fond européen de  
développement régional

Mme Sabrina ROUMIEUX  
OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES  
Phare de la Méditerranée - Place de la Méditerranée  
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

Montpellier, le 23 octobre 2023

Fax organisme

## CONVOCAION A LA FORMATION

Identification de la Formation

MODULE N°

Intitulé de la formation : Accueil des personnes en situation de handicap : module 2 Recensement de l'offre handicap

Dates de la Formation :

13/11/2023  
14/11/2023

Lieu du Stage :

Salle Salle Occitanie

Région Occitanie Pyrénées Méditerranée S Occitanie  
Espace Capdeville, Le millénaire 2  
417 rue Samuel Morse  
CS79507  
34960 Montpellier cedex 2

Heure : 13 et 14 novembre, de 9h 30 à 12h 30 et de 14 h 00 à 17h 30

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039

PJ : Programme, Règlement intérieur, livret d'accueil

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



## Attestation Individuelle de fin de formation

Je soussigné **Monsieur Philippe BERTO** représentant(e) légal de l'organisme de formation **Comité Régional du Tourisme et des Loisirs**, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 76 34 09538 34 auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de la région Occitanie atteste que **Mme Sabrina ROUMIEUX**, OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES 34250 PALAVAS-LES-FLOTS, a suivi la formation intitulée **Accueil des personnes en situation de handicap : module 2 Recensement de l'offre handicap** au sein de notre structure, sur la période du **13/11/2023** au **14/11/2023**

Durée de la formation : **7 heures**

Intervenant(s) : **Comité de Liaison et de coordination des personnes handicapées**  
**- M Philippe NATARIANI**  
**Philippe Natariani**  
**Jacky Lapalud**

Objectifs pédagogiques mentionnés dans le programme de formation :

	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Non évalué
1 Fournir un accueil adapté et d'apporter l'information la plus fiable possible sur l'existant et sur l'accessibilité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Assurer un rôle de personne ressource et piloter une stratégie d'accessibilité à l'échelle d'un OT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Réaliser un recensement de l'offre et la promouvoir : guide de l'offre accessible sur le territoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Modalités d'évaluation (examen, test, contrôle continu,...) :

Questionnaire de fin de stage : 10/10

Signature, cachet de l'organisme

**COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
ET DES LOISIRS OCCITANIE**  
Site de Montpellier (siège social)  
64, rue Alcyone  
CS 79507 - 34960 Montpellier cedex 2  
SIRET : 832 039 630 00039

L'organisme de formation

Montpellier, le 04 décembre 2023

Monsieur Philippe BERTO  
Directeur général adjoint

**Comité Régional du Tourisme et des Loisirs**

Site de Montpellier 64 rue ALCYONE CS 79507 34960 MONTPELLIER cedex 2  
Siret : 832 039 630 00039 - n° de déclaration O.F. : 76 34 09538 34

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe e : Attestation de fin de formation « Approche des singularités »

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION  
EN PRESENTIEL



### APPROCHE DES SINGULARITÉS

Je soussignée Christophe ROQUES Responsable Pédagogique agissant pour le compte de l'organisme de formation Comité Régional Handisport Occitanie enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 76.31.088.19.31 auprès de la DREETS Occitanie atteste que :

Sabrina ROUMIEUX

a suivie la formation intitulée « Approche des singularités » au sein de la structure, sur la période du 12/11/2024 au 12/11/2024

Durée de formation : 7 heures

Intervenant :

Mr Christophe ROQUES, formateur pour le compte du Comité Régional Handisport Occitanie

Objectifs pédagogiques mentionnés dans le programme de formation :

Adopter la posture d'accueil adéquate  
Définir les besoins et les attentes du client  
S'adapter en fonction du handicap

Résultats de l'évaluation des acquis :

Contrôle continu  
Participation  
Assiduité

Fait à Montpellier, le 10 décembre 2024

Christophe ROQUES





# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe f : Attestation de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes en situation de handicap

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

**Objet :** Attestation de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes en situation de handicap

Je soussignée, Madame Laure PASQUET, en ma qualité de directrice au sein de l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots, atteste que les actions de formation concernant l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap ont été mises en place et réalisées pour les personnels concernés par cette mission.

### 1. Objectifs de la formation :

Les formations visent à sensibiliser et former les collaborateurs aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'assurer un accueil adapté et de qualité. Elles abordent notamment les aspects suivants :

- Fournir un accueil physique et téléphonique adapté et apporter l'information la plus fiable possible à destination des personnes en situation de handicap
- Réaliser un recensement de l'offre accessible en termes de tourisme et adopter une communication adaptée
- Sensibilisation aux différents types de handicap (moteur, visuel, auditif, polyhandicap, mental et psychique) > Connaissance des grandes familles de handicap, leurs problématiques et leurs besoins
- Connaissance des dispositifs et de la réglementation en matière d'accessibilité

### 2. Détail des actions de formation :

Les actions de formation ont été dispensées par plusieurs organismes de formation, qualifiés dans le domaine de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les formations ont toutes eu lieu à Montpellier et se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Du 06/02/2023 au 07/02/2023 : Accueil des personnes en situation de handicap, Module 1
- Du 13/11/2023 au 14/11/2023 : Accueil des personnes en situation de handicap, Module 2 Recensement de l'offre handicap
- Le 12/11/2024 : Approche des singularités

La personne salariée ayant suivi ces formations citées ci-dessus est :

- M<sup>me</sup> Sabrina ROUMIEUX, conseillère en séjour, guide-conférencière, référente Tourisme & Handicap, Agenda et Restaurants

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

### 3. Validation des compétences :

A l'issue de ces formations, les participants ont validé leurs acquis par un test/une évaluation et une remise de certificat d'attestation de formation.

Les actions menées sont régulièrement mises à jour pour garantir la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ces formations font parties de notre engagement en matière d'accessibilité et de respect des obligations légales en vigueur.

Fait à Palavas-les-Flots, le 21 janvier 2024

M<sup>me</sup> Laure PASQUET, directrice de l'Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots



Laure PASQUET  
Directrice de l'Office de tourisme

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe g : Devis n°1 Formation Langue des Signes française



### Proposition commerciale

NUMERO DEVIS	DATE
n° 195	02/10/2023

Office de Tourisme & des Congrès de Palavas-les-Flots

Phare de la M diterran e  
Place de la M diterran e  
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

Formacode: 15250 - Code CPF 235585

Description	Qt�	Prix unitaire	Montant HT
<b>Devis 1</b> Date � d�finir en 2024			
Frais d�placement	1,0	45,00 �	45,00 �
Ateliers de sensibilisation, d'accessibilit�s ou formation LSF.	3,0h	110,00 �	330,00 �
		<b>Total HT</b>	<b>375,00 �</b>
		<b>TVA ()</b>	<b>0,00 �</b>
		<b>Total TTC</b>	<b>375,00 �</b>

Votre interlocuteur ARIEDA Formation : Maxime GOUVERNET

Ce devis est valable jusqu'au

Conditions de r glement : 30%   la commande, le solde   reception

R glement par virement sur le compte bancaire suivant:

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

Banque: Cr dit Coop ratif  
Code banque 42559 Code guichet 10000 Num ro de compte 08004348959 Cl  32  
Domiciliation: GROUPE CREDIT COOPERATIF  
Nom du propri taire du compte: ARIEDA OCCITANIE - FORMATION  
Code IBAN: FR76 4255 9100 0008 0043 4895 932  
Code BIC/SWIFT: CCOPFRPPXXX

**P le Formation & Accessibilit **  
Association R gionale pour l'Int gration et l' ducation des D ficients Auditifs  
2446, avenue du P re Soulas - 34090 MONTPELLIER - T l. 04 99 23 27 71 - formation@arieda.asso.fr  
Enregistr  par la Pr fecture LR sous le n  91 34 00412 34 - SIRET 32385525400039 - NAF 9499Z - www.arieda.fr



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

Annexe h : Plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées »

## Bien accueillir les personnes handicapées

### I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

### II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ  
[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

## III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

### A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

#### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

### B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

## IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



### A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

# PALAVAS <sup>LES</sup> FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en «facile à lire et à comprendre» (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

## B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



*Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :*  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

*Conçu par la DMA en partenariat avec :*

*APAJH, CDCE, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.*

Conception- Réalisation : MEDDE-MLETR/SG/SPSSI/ATLZ/Benoit Cudelou

## **Annexe i : Mode d'instruction de la Boucle à Induction Magnétique**

### **Comment utiliser une Boucle à Induction Magnétique (BIM) :**

#### **Quésaco ?**

La Boucle à Induction Magnétique (BIM) est un dispositif de transmission audio par voie magnétique.

Le principe est de permettre à un lieu (public ou privé) d'être plus accessible aux personnes sourdes et malentendantes, et aux personnes malentendantes appareillées de compenser leur handicap en distinguant des informations utiles du bruit ambiant.

Le système de sonorisation habituelle du lieu en question doit pour ce faire être raccordé à une boucle d'induction magnétique.

#### **Pour qui s'adresse-t-elle ?**

Pour toute personne dont l'appareil auditif (prothèse auditive ou implant cochléaire) est équipé de la fonctionnalité (ou boucle) T ou MT ou d'un récepteur dédié.

#### **Comment cela fonctionne ?**

L'équipement (appareil auditif) consiste en un fil de cuivre raccordé à la sonorisation habituelle du lieu (amplificateur : BIM) formant une boucle autour de la pièce, et dans lequel circule du courant électrique.

Le signal électrique audiofréquences est converti en champ magnétique.

Le champ magnétique créé permet de diffuser des ondes à partir du signal sonore.

Ces ondes sont captées par les bobines d'induction contenues dans les appareils auditifs disposant de la fonctionnalité T ou MT.

Les appareils auditifs les retransforment en signal sonore audible.

#### **Comment identifier un lieu équipé ?**

Par le logo « oreille barrée + T » Le T indique la possibilité d'activer sa "position T", et donc de bénéficier de la boucle magnétique.



#### **Notre équipement :**



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès



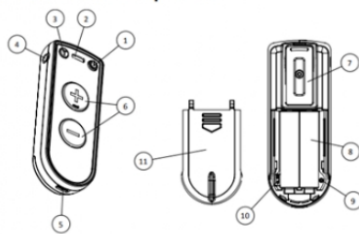
Un ensemble compact portable dédié à une communication « seul à seul » constitué d'un boîtier qui capte le son grâce à un microphone. Porté par l'utilisateur, le Comfort Duett 2 est un outil d'aide à l'audition mobile et léger, utilisable par tous grâce au casque ou au collier magnétique (à porter autour du cou). Le microphone intégré doit être dirigé vers l'interlocuteur souhaité qui sera situé au plus proche de la personne malentendante. L'amplification allant jusqu'à 60 dB s'adapte aux besoins de chacun grâce à la molette de réglage du volume.

Caractéristiques techniques :  
Amplification : Jusqu'à 60dB

Autonomie : Jusqu'à 20h  
Temps de chargement : 3h  
Fonctionne avec 2 piles AAA

## Comment l'utiliser ?

### Présentation du produit



1. Bouton d'alimentation ⏻
2. Microphone
3. Bouton de mode T Ⓢ
4. Sortie casque et collier
5. Connexion prise du chargeur
6. Boutons de volume
7. Clip
8. Piles (AAA)
9. Bouton des réglages
10. Contact de verrouillage du clavier
11. Couvercle des piles

### Indicateur de fonction

L'indicateur de fonction vous donne des informations sur l'état actuel de l'appareil.



État	Indication
Activé	Clignotements verts répétés
Pile faible	Clignotements oranges répétés
Charge en cours	Lumière orange fixe
Charge terminée	Lumière verte fixe
Pile défectueuse ou de type incorrect	Clignotement alternatif orange et vert

### Accessoires compris

Support de charge



Chargeur



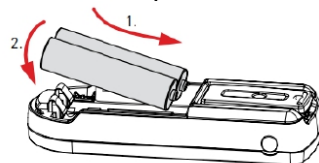
Casque



Collier avec adaptateur



### 1. Insérer les deux piles AAA



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

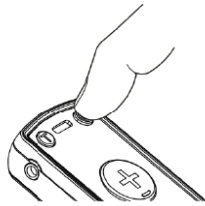
2. Pour recharger la BIM, brancher le cordon d'alimentation USB-A vers micro-USB




La charge est terminée quand l'indicateur de fonction devient vert.

3. Mise en marche :

Appuyer sur  jusqu'à ce que l'indicateur de fonction émette une lumière verte



L'indicateur de fonction continue à clignoter toutes les trois secondes tant que l'appareil est allumé.

4. Mettre à disposition de la personne malentendante la BIM
5. La personne malentendante pourra régler le volume à l'aide du bouton 

## Position T :

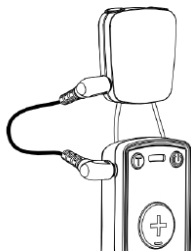
Si une personne malentendante est équipée d'un appareil ou implant auditif en position T ou M/T, il faut connecter le collier avec adaptateur et le porter au tour du cou.

Ainsi, la personne n'entend plus que le son provenant de la boucle magnétique.

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

1. Brancher le câble d'interconnexion court depuis la sortie collier jusqu'à la BIM



2. Mettre l'appareil ou implant auditif sur la position T ou M/T
3. Appuyer sur le bouton de mode T



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe j : Échanges mail Service Bâtiment attestant des classements et règles d'accessibilité de l'ERP

TR: TR: Registre accessibilité PHARE

 Laure PASQUET  
Sabrina ROUMBEU / administratif

[Répondre](#) [Répondre à tous](#) [Transférer](#) [...](#)  
ven. 31/01/2025 09:46

**20240216-Diagnostic accessibilité handicapés - Phare de la Méditerranée - PALAVAS LES-FLOTS.pdf**  
2 MB



De : [travauxneufs@palavaslesflots.com](mailto:travauxneufs@palavaslesflots.com)  
Envoyé : vendredi 31 janvier 2025 09:00  
À : Laure PASQUET <[laure.pasquet@palavaslesflots.com](mailto:laure.pasquet@palavaslesflots.com)>  
Cc : Audrey DELU-NABET <[audrey.delu-nabet@palavaslesflots.com](mailto:audrey.delu-nabet@palavaslesflots.com)>; Frédéric PIGNON <[frédéric.pignon@palavaslesflots.com](mailto:frédéric.pignon@palavaslesflots.com)>  
Objet : RE: TR: Registre accessibilité PHARE

Bonjour Madame PASQUET,

Pour répondre à votre demande,

Le bâtiment étant particulier, il possède différents classements en fonction de ses niveaux et usages. Il n'est pas classé en 1<sup>re</sup> catégorie.

Frédéric PIGNON avait engagé une mission l'an dernier auprès de APAVE, dont vous trouverez le rapport ci-joint.  
Le classement en catégorie avec son détail, apparaît au § 1.2 et 3.

Ce document est plus un diagnostic sur l'état et la conformité par rapport à la réglementation accessibilité, qu'une Attestation.  
Toutefois vous pouvez l'utiliser comme tel.

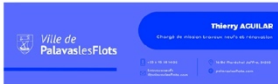
Ceci étant, le diagnostic est complet et met en évidence ce qui est conforme (0 et 1 dans le petit logo en bas des images) et ce qui est non conforme (2 dans le petit logo en bas des images).

Ce qui permet de partir de là d'identifier ce qui est nécessaire pour que ce soit en conformité.

On peut faire le point sur les priorités à faire pour 2025 ou années suivantes, car sur le budget 2025 que je gère sur les aspects « Mise en conformité » cela n'avait pas été identifié ou prévu, hormis le tourniquet.

PHARE	PHARE	572 000,00 €
	Remplacement menuiseries aluminium extérieures barré	20 000,00 €
	Remplacement portes courives extérieures	
	Remplacement bloc porte coupe feu	20 000,00 €
	Passage Ledèche	
	Remplacement store REC bureaux	2 000,00 €
	Traçage courbes facturation table	
	MISE EN CONFORMITE	480 000,00 €
	aménagement de étage musée miniature	

Bien cordialement,



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

----- Message transmis -----

Sujet: TR: Registre accessibilité

Date: Thu, 20 Jan 2023 14:10:13 +0000

De: LAURE PASQUET <[laure.pasquet@palavaslesflots.com](mailto:laure.pasquet@palavaslesflots.com)>

Pour: [laure.pasquet@palavaslesflots.com](mailto:laure.pasquet@palavaslesflots.com); [cedric@palavaslesflots.com](mailto:cedric@palavaslesflots.com)

Copie à: Frédéric PINSON <[frédéric.pinson@palavaslesflots.com](mailto:frédéric.pinson@palavaslesflots.com)>; administratif <[administratif@palavaslesflots.com](mailto:administratif@palavaslesflots.com)>

Bonjour

Je me permets de vous relancer car il ne nous manque que ces documents pour terminer notre registre obligatoire.

Constatant



De: Audrey DELEU HABET <[ahabet@palavaslesflots.com](mailto:ahabet@palavaslesflots.com)>

Envoyé: mer 21 janvier 2023 12:15

À: [laure.pasquet@palavaslesflots.com](mailto:laure.pasquet@palavaslesflots.com)

Cc: Laure PASQUET <[laure.pasquet@palavaslesflots.com](mailto:laure.pasquet@palavaslesflots.com)>; exploitation <[exploitation@palavaslesflots.com](mailto:exploitation@palavaslesflots.com)>; Frédéric PINSON <[frédéric.pinson@palavaslesflots.com](mailto:frédéric.pinson@palavaslesflots.com)>

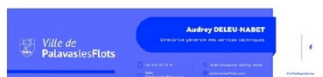
Objet: TR: Registre accessibilité

Bonjour,

Merci de transmettre les éléments demandés et voir avec Frédéric si vous n'avez pas tout.

@ laure: C'est Monsieur Thierry Aguilar qui est chargé du plan. Pour l'instant il n'a pas accès au réseau, on attend l'intervention de SAGES.

Bien cordialement



De: Laure PASQUET <[laure.pasquet@palavaslesflots.com](mailto:laure.pasquet@palavaslesflots.com)>

Envoyé: mer 21 janvier 2023 13:08

À: Audrey DELEU HABET <[ahabet@palavaslesflots.com](mailto:ahabet@palavaslesflots.com)>

Cc: exploitation <[exploitation@palavaslesflots.com](mailto:exploitation@palavaslesflots.com)>

Objet: Registre accessibilité

Bonjour Audrey

Nous avons quasiment terminé le registre d'accessibilité obligatoire dans le cadre du label Tourisme et Handicap.

Il nous manque cependant les documents suivants qui sont du ressort du propriétaire. Merci de nous les transmettre:

- Attestation de classement ERP de 1ère catégorie
- Attestation d'accessibilité de l'ERP suite à la confirmation des registres d'accessibilité au 31/12/2024 (renvée à l'article R16-5 du Code de la Construction et de l'Habitation) > Ouverture d'informations/création de l'attestation en consultant ce lien: <http://www.demarches.com/ahet/fr/comprendre/attestation-accessibilite.pdf>
- Eventuels arrêtés préfectoraux accordant des dérogations aux règles d'accessibilité
- Si présence, inclure les modalités de maintenance et d'utilisation des équipements d'accessibilité

Bonne journée.



# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Annexe k : Diagnostic sur l'état et la conformité des règles d'accessibilité de l'ERP



**APAVE Infrastructures et Construction France**  
**Patrick CABANIS**

Agence de Montpellier  
310 Rue de la Sarriette  
Zone Ecoparc  
34130 Saint-Aunes

**Mairie de PALAVAS-LES-FLOTS**  
**Direction des bâtiments**  
**Frédéric PINSON**

Hôtel de ville  
16 Bd Maréchal Joffre  
34250 Palavas-les-Flots  
[travaux-batiments@palavaslesflots.com](mailto:travaux-batiments@palavaslesflots.com)



## ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

### ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE AU MAITRE D'OUVRAGE Relatif à l'accessibilité du Phare de la Méditerranée aux personnes handicapées



**Dossier n°:** C24020240

**Date du rapport :** 16/02/2024

**Indice du rapport :** 0

**Stade du projet :** Phase exploitation

**Projet :**  
Phare de la Méditerranée

**Maitre d'ouvrage :**  
Commune de PALAVAS-LES-FLOTS

**Date de la visite :** 14/02/2024



Non conformités

Apave Infrastructures et Construction France, Société par Actions Simplifiée  
sise 6 rue du Général Audran 92412 Courbevoie Cedex,  
immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 93 869 071

# PALAVAS <sup>LES</sup> FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## Table des matières

1	Phare de la Méditerranée _____	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1	Contexte de l'opération .....	4
1.2	Classement de l'établissement .....	4
2	Référentiel _____	4
3	Objet du présent rapport et déroulement de la mission _____	5
3.1.1	Prestation _____	5
3.1.2	Périmètre de la prestation _____	5
3.1.3	Observations sur le déroulement de la mission _____	5
3.1.4	Liste des locaux n'ayant pas pu être visités _____	5
3.1.5	Liste des intervenants _____	5
3.1.6	Notation des constats _____	6
4	Diagnostic _____	7

# PALAVAS <sup>LES</sup> FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

---

## 1 Phare de la Méditerranée

---

### 1.1 Contexte de l'opération

La mission porte sur le diagnostic de l'accessibilité des locaux du Phare de la Méditerranée situé Place de la Méditerranée, 34250 Palavas-les-Flots.

Le bâtiment comprend plusieurs établissements accessibles au public :

- l'office de tourisme,
- la salle de conférence
- les salles de réunion Nausicaa,
- le pont promenade avec bar,
- le restaurant panoramique.

### 1.2 Classement de l'établissement

Types :

- Office de tourisme : LW 5<sup>ème</sup> catégorie
- Salle de conférences : L 5<sup>ème</sup> catégorie
- Salles Nausicaa : L 5<sup>ème</sup> catégorie
- Bar restaurant : N 3<sup>ème</sup> catégorie

Commentaires relatifs au classement : suivant avis de visite de la commission de sécurité du 14 juin 2021.

---

## 2 Référentiel

---

### ❖ Textes généraux :

- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

- Code de la construction et de l'habitation - partie législative  
*Art. L111.7 à L111.8.4*

- Code de l'urbanisme  
*Art. L421.1, R421.5.1 et R421.5.2*

- Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation.

- Décret n° 2015-1770 du 24 décembre 2015 modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles neufs



## 3 Objet du présent rapport et déroulement de la mission

### 3.1.1 Prestation

Le diagnostic est réalisé sur la base de l'arrêté du 8 décembre 2014 modifié qui traite des dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant.

### 3.1.2 Périmètre de la prestation

Le diagnostic porte exclusivement sur l'accessibilité du public.

Ne sont pas traités dans ce diagnostic :

- Les logements de fonction, leurs accès et leurs dépendances non accessibles au public. Ils ne sont pas soumis à l'arrêté du 08/12/2014 relative à la mise en accessibilité des ERP existants. Dans le cas de travaux sur ces logements, dégagements et dépendances, il y aura lieu de respecter l'arrêté du 26/02/07 relatif à l'accessibilité des bâtiments d'habitation collective lorsqu'ils font l'objet de travaux.
- Les locaux techniques et zones non accessibles au public. Ils ne sont pas soumis à l'arrêté du 08/12/2014
- Les lieux et postes de travail qui ne sont pas visés par le diagnostic réglementaire.

### 3.1.3 Observations sur le déroulement de la mission

La visite s'est déroulée en date du 14 Février 2024 accompagnée par Mr SAEZ du service exploitation.

### 3.1.4 Liste des locaux n'ayant pas pu être visités

Code du travail et locaux techniques

### 3.1.5 Liste des intervenants

Patrick CABANIS

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## 3.1.6 Notation des constats

Notation de la difficulté de l'accessibilité actuelle :



: Accessibilité réglementaire



: Accessibilité non réglementaire mais possible sans confort d'usage



: Accessibilité non réglementaire mais possible avec assistance



: Inaccessible

Notation des types de handicap pour lesquels la règle n'est pas respectée :

**Tous** : Accessibilité non respectée quel que soit le handicap



: Accessibilité non respectée seulement pour les personnes en fauteuil



: Accessibilité non respectée seulement pour les personnes mal marchantes



: Accessibilité non respectée seulement pour les personnes malvoyantes



: Accessibilité non respectée seulement pour les personnes malentendantes









: Accessibilité non respectée seulement pour les personnes présentant une difficulté cognitive

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

## 4 Diagnostic

<b>Cheminevements extérieurs</b>	
<b>Repérage et guidage :</b> => Le cheminement est signalé jusqu'à l'entrée spécifique aux personnes handicapées.	
<b>Caractéristiques dimensionnelles :</b>  Profil en long : => Le cheminement comporte des pentes et paliers de repos conformes.  Profil en travers : => La largeur et le devers du cheminement sont conformes.  Espaces de manœuvre et d'usage pour les personnes circulant en fauteuil roulant : => Le cheminement comporte un espace de manœuvre sur le parvis d'entrée.	
<b>Sécurité d'usage :</b>  Sol, obstacles : => Le cheminement comporte un sol conforme et sans obstacles.  Escalier : => L'escalier comporte les équipements exigés.  Eclairage : => L'éclairage du cheminement est assuré par l'éclairage public.	
<b>Stationnement automobile</b>	
<b>Caractéristiques minimales :</b>  => Les places sont situées à proximité de l'entrée, comportent des repérages en sol et en élévation et ont des dimensions conformes.	
<b>Accès à l'établissement ou l'installation</b>	
L'accès à l'office de tourisme est horizontal et sans ressaut, la porte est repérée, le visiophone est adapté et accessible.	
L'accès au niveau bas de la salle de conférences est assuré par une rampe amovible mise en place par l'exploitant lors de l'ouverture au public.	

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

<p>La création d'une rampe fixe permettrait d'améliorer le confort de l'utilisateur et de mettre en place une protection à la chute pour une hauteur supérieure à 40 cm.</p>	
<p>L'escalier extérieur situé sur le cheminement d'accès à la partie basse de la salle de conférence ne comporte pas de bande d'appel à la vigilance.</p> <p>Le dénivellement supérieur à 0,40 m ne comporte pas de dispositif de protection afin d'éviter les chutes.</p>	
<p><b>Accueil du public</b></p>	
<p>La banque d'accueil du public comporte des emplacements adaptés. L'ambiance visuelle et sonore est adaptée.</p>	
<p><b>Circulations intérieures horizontales</b></p>	
<p>La circulation d'accès aux salles de réunion est réduite à 0,90 m sur une faible longueur.</p>	
<p>L'espace sous escalier cintré de la mezzanine n'est pas protégé de façon pérenne. Il présente un risque de chute sans protection.</p>	





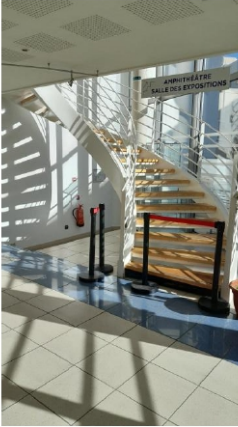

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

	
<p>L'espace sous l'escalier de secours des logements et bureau situé sur le cheminement d'accès aux salles de réunions ne comporte pas d'obstacle à partir de 2,20 m sous volée d'escalier.</p>	
<p>Le palier d'escalier de secours du restaurant situé sur le cheminement d'accès aux salles de réunions ne comporte pas de bande d'éveil à la vigilance.</p>	

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

	
<p><b>Circulations intérieures verticales</b></p>	
<p>Les ascenseurs panoramiques ne sont pas d'accès libre : leur situation est donnée par le personnel d'accueil. Ils desservent tous les étages accessibles au public.</p>	
<p>L'escalier cintré d'accès à la mezzanine ne comporte pas de débord horizontal de la main courante en parties basse et haute.</p>	
	 
<p>L'escalier droit d'accès à la mezzanine ne comporte pas de main courante côté extérieur.</p>	

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

	
<p>Les escaliers de secours des salles de reunion et du bar-restaurant ne sont pas ouverts au public.</p>	 
<p>Les ascenseurs accessible au public sont équipés de signalisations visuelle et sonore.</p>	
<p><b>Revêtements des sols, murs et plafonds</b></p>	
<p>Les revêtements de sol et les équipements situés sur le sol des cheminements sont sûrs et permettent une circulation aisée des personnes handicapées.</p>	
<p>L'espace bar comporte un revêtement acoustique en sol.</p>	
<p><b>Le restaurant ne semble pas comporter des revêtements et éléments absorbants représentant au moins 25 % de la surface au sol.</b></p>	 

# PALAVAS LES FLOTS




Office de Tourisme & des Congrès

	
<p><b>Portes, portiques et sas</b></p>	
<p>La largeur de passage de la porte d'accès aux salles de réunions est inférieure à 0,77 m. La poignée extérieure est située à moins de 0,40 m d'une paroi en retour.</p>	
<p><b>Locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande</b></p>	
<p>Les personnes handicapées peuvent accéder à l'ensemble des locaux ouverts au public et en ressortir de manière autonome.</p>	
<p>Les équipements et le mobilier sont repérables grâce notamment à un éclairage particulier ou à un contraste visuel.</p>	
<p>La banque d'accueil de l'office de tourisme est utilisable par une personne en position « debout » comme en position « assis ». Les bars du pont passerelle et du restaurant ne sont pas destinés au service du public.</p>	
<p>L'accès à la scène de la salle de conférences est réalisé par une rampe amovible ne respectant pas les pentes maximales. De plus, elle empiète sur une sortie de secours.</p>	








# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

	
<b>Sanitaires</b>	
<p>Le distributeur de papier du sanitaire adapté du restaurant est placé à une hauteur supérieure à 1,30 m.</p>	
<p>Le sanitaire adapté du pont promenade ne comporte pas une barre permettant le transfert et l'aide au relevage. Il ne comporte pas de lave-mains accessible dont le plan supérieur est situé à une hauteur maximale de 0,85 m</p>	

# PALAVAS LES FLOTS

Office de Tourisme & des Congrès

<p><b>Le distributeur de papier des lavabos du bar pont promenade est placé à une hauteur supérieure à 1,30 m.</b></p>	
<p><b>Le sanitaire unique des salles de reunions n'est pas adapté.</b></p>	
<p><b>Sorties</b></p>	
<p>Les sorties peuvent être aisément repérées, atteintes et utilisées par les personnes handicapées.</p>	
<p><b>Eclairage</b></p>	
<p>La qualité de l'éclairage, artifi ciel ou naturel, des circulations intérieures et extérieures est telle que l'ensemble du cheminement est traité sans créer de gêne visuelle.</p>	
<p><b>Etablissements recevant du public assis</b></p>	
<p>Dans le restaurant et le bar promenade ne comportant pas d'aménagements spécifiques, des emplacements peuvent être dégagés lors de l'arrivée des personnes handicapées</p>	
<p>Dans la salle de conférences comportant 196 sièges, 5 emplacements sont accessibles en partie supérieure des gradins ou en partie inférieure.</p>	